



TITRE PROFESSIONNEL GESTIONNAIRE DE PAIE



OBJECTIFS

- Assurer le traitement de la paie à l'aide d'un logiciel dédié et sa vérification en fonction de la législation, des conventions collectives et des contrats de travail applicables.
- Assurer en toute autonomie une veille technique sur les évolutions réglementaires et jurisprudentielles.
- Établir des tableaux de bord concernant la gestion et le suivi des salaires.

CONTENU

Il est possible de suivre et/ou de valider tout ou partie des blocs de compétences de cette formation.

- Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise (CCP 1)

Analyser et assurer la gestion des informations liées aux relations de travail.

Collecter les informations et traiter les événements liés au temps de travail du personnel.

Assurer les relations avec le personnel et les tiers.

- Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse (CCP 2)

Réaliser et contrôler les bulletins de salaire.

Etablir et contrôler les données de synthèse à partir de la production des bulletins de salaire.

PRÉ-REQUIS

Attester d'un niveau IV

PUBLICS

Tout public

VALIDATION

Titre professionnel de niveau européen 5

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves en cours et /ou fin de formation

Epreuve orale avec un jury

Dossier professionnel

La certification peut être obtenue en totalité ou partiellement, par bloc de compétences

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 5 (BTS ou DUT)

SERVICES VALIDEURS

Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion

TARIF

Consulter le Greta

DURÉE INDICATIVE

600 heures.

Cette durée est ajustable selon les acquis antérieurs et votre situation, consulter le conseiller.

POUR ALLER PLUS LOIN

DÉBOUCHÉS/ MÉTIERS/ EMPLOIS

Assistant paie,
Technicien de paie.

Découvrez d'autres débouchés sur onisep.fr



FICHE FORMATION

Contacts

Mise à jour le 5 Mai 2022

